



*L'éducation à l'environnement (EE)  
Finalités, objectif et méthodes*

La finalité de l'EE est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie et des hommes, capables de participer à l'action et à la décision collective. L'EE se base sur **trois types d'objectifs** :



Tout d'abord, les objectifs notionnels, **« le savoir »**, car une connaissance objective des phénomènes et des systèmes est la base d'une bonne appréhension des problèmes d'environnement, et permet une implication efficace dans leur résolution.



Puis, les objectifs méthodologiques, **« le savoir-faire »** : l'EE tend à articuler le « savoir » avec des méthodes d'approches diversifiées (scientifique, artistique, culturelle, sensible, globale...) afin de développer la capacité à observer, comprendre et agir de manière créative, lucide, responsable et critique. L'EE favorise l'expérimentation du terrain et de l'action.



Enfin, pour l'acquisition des attitudes de respect vis-à-vis de soi-même, de son environnement, de la société et d'autrui, l'EE favorise un éveil sensible et émotionnel, le partage et l'écoute. Elle invite la personne à adopter de nouvelles postures, l'aide à prendre ses décisions et la prépare aux nouveaux modes de gouvernance. Ce sont les objectifs comportementaux, les **« savoir-être »** et **« savoir vivre ensemble »**.

L'éducation à l'environnement privilégie ainsi des **pédagogies actives**, dont les publics sont de fait « participants », à travers des projets de terrain animés en petits groupes. Ces pédagogies permettent aux participants de se sentir partie prenante et concernés ; elles ont pour finalité **l'autonomie, la responsabilisation et l'engagement vers l'action**.

**Pour plus d'information sur les secondes Assises régionales de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable :**

**02 54 94 62 80 – [www.grainecentre.org/assises2009-eedd](http://www.grainecentre.org/assises2009-eedd)**